

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté  
industrielle et numérique

---

**Arrêté du 4 avril 2023**

**portant attribution du diplôme de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai  
de l'Institut Mines-Télécom, spécialité télécommunications et informatique**

NOR : ECOG2306192A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34 à D.612-36, D.613-3 et D.642-1;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2017 fixant la liste des diplômes des écoles de l'Institut Mines-Télécom décernés par le ministre chargé des communications électroniques et le ministre chargé de l'industrie ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2019 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu les délibérations du jury des études en sa séance du 15 décembre 2022 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom, spécialité télécommunications et informatique est attribué aux élèves (formation continue), désignés ci-après, par ordre alphabétique, au titre de la promotion 2022 :

- M. BOURGOIS (*Grégoire, Camille, Pierre, Maxime*).
- M. CANNING (*Trayvis, Brice, Emilio*).
- M. DIALLO (*Alpha, Mamoudou*).
- M. EVRARD (*David, Joël, Jean-Marie*).
- M. GALLEZOT (*Ludovic, Christophe*).
- M. JABBARI (*Mohamed*).
- M. MEILLER (*Clément*).
- Mme NOSLEN (*Laura, Christelle*).
- M. NOUR EBAD (*Mohamad-Abdollah, Tayeb*).
- M. PATUROT (*Willy, Olivier*).
- M. RODDIER (*Laurent*).
- M. ROUSSEAU (*Anthony, Jean-Louis, Joseph*).

## **Article 2**

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom, spécialité télécommunications et informatique confère de plein droit le grade de master.

## **Article 3**

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 4 avril 2023

Pour le ministre et par délégation :  
Par empêchement du vice-président  
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,  
de l'énergie et des technologies,  
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY